



Centre Régional de la Propriété Forestière OCCITANIE



Préfecture des Hautes-Pyrénées
Place Charles de Gaulle CS 61350
65013 TARBES Cedex 9

**A l'attention du pôle "Environnement et Procédures
Publiques"**

Auzeville-Tolosane, le 5 septembre 2019

N/Réf : 550/LA63/P/ER/EM

Objet : Plan de Prévention des Risques de la commune de Gazost

Dossier suivi par Mme JULIAN Armelle

Madame,

Vous avez sollicité l'avis du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie concernant :

- le « *Plan de prévention des risques de la commune de Gazost* ».

En réponse à cette consultation, nous vous informons ne pas avoir de remarque particulière concernant le PPR en question.

En effet, le règlement prend bien en compte la gestion et l'exploitation forestière pour chacune des zones établies ne compromettant pas le bon développement et l'entretien des milieux forestiers.

Nous formulons donc un **avis favorable** à cette version des règlements du PPR.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler le rôle du CRPF, organisme public chargé de développer, d'orienter et d'améliorer la gestion durable de la forêt privée. Vous trouverez plus de renseignements concernant nos missions et nos actions sur notre site internet : <https://occitanie.cnpf.fr/>.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur du CRPF

Pascal LEGRAND



Copie : Antenne CRPF 65 – M. HAREL

Siège
Maison de la Forêt - 7 chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél : +33 (0)5 61 75 42 00

Site de Montpellier
378 rue de la Galéra
34090 MONTPELLIER
Tél : +33 (0)4 67 41 68 10

e-mail : occitanie@cnpf.fr - Site internet : <http://www.cnpf.fr/>

DELEGATION REGIONALE DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

